



19 > 22
NOV. 2019
PARIS NORD VILLEPINTE

LIVRE BLANC

DU CONTINUUM DE SÉCURITÉ À LA SÛRETÉ GLOBALE

Comment se dessine aujourd'hui une nouvelle carte de la protection des personnes et des biens, confirmant l'évolution du concept de continuum de sécurité vers celui de sûreté globale.

En partenariat avec

SECURITY DAY

INFORMER | FORMER | COLLABORER

www.security-day.com

Novembre 2019

SECURITY DAY

INFORMER | FORMER | COLLABORER

www.security-day.com

**POUR UNE CULTURE
STRATÉGIQUE DES ENJEUX,
PRATIQUES & SOLUTIONS
LIÉS À LA SÛRETÉ GLOBALE**



La disruption numérique et les évolutions technologiques d'un côté, les enjeux d'éthique et de conformité de l'autre, font émerger de nouveaux risques pouvant perturber l'activité des organisations, voire faire obstacle à l'atteinte de leurs objectifs. Ils s'ajoutent aux vulnérabilités classiques avec lesquelles ils forment aujourd'hui un espace global d'incertitudes.

Thierry Marchand | CALISTE SAS

- **INFORMER**

Diffusion d'innovations, études, recherches, en sûreté globale au travers de son média (www.security-day.com), cahiers spéciaux, etc.

- **FORMER**

Organisation de rencontres, échanges et partages d'expériences, de bonnes pratiques.

- **COLLABORER**

Apport de nos réflexions aux grands débats en cours, etc.



19 > 22

NOV. 2019

PARIS NORD VILLEPINTE



Partenaire Veille Magazine

LA SÛRETÉ GLOBALE, DE LA CARTE AU TERRITOIRE



Thierry Marchand
CALISTE SAS
security-day.com

L'apport étonnant mais éclairant des grands événements sportifs.

Le titre du rapport de la mission parlementaire a le mérite d'être clair et direct. Il montre une voie. Celle de la complémentarité souhaitée entre forces régaliennes, collectivités territoriales et secteur privé. D'un continuum de sécurité à la sécurité globale ? Chiche !

Mais concrètement, qu'en est-il ? Quel est le périmètre de la sûreté globale ? Comment s'articule-t-elle avec les autres domaines du management des risques ? Comment fait-elle face aux évolutions profondes de l'environnement dans lequel elle s'inscrit ?

Le catalogue des risques "s'enrichit" constamment de nouveaux périls. Cybersécurité, compliance, protection de l'information sensible et gestion de crises génèrent des vulnérabilités qui s'agrègent aux périls "historiques". S'ils n'en modifient pas la nature, ils dessinent un nouvel univers de complexité où les connexions sont beaucoup plus nombreuses et bien moins détectables, tout en estompant les frontières entre public et privé, personnel et professionnel, global et local. "Out of the box".

Nous sommes tous conscients de la nécessité d'une approche globale et coopérative, mais des obstacles subsistent.

Les entreprises de sécurité privée ne bénéficient pas encore de la reconnaissance et de la légitimité que leur action quotidienne devrait pourtant leur offrir. Ce secteur est-il toutefois assez mature ?

La collaboration entre des disciplines éloignées relève parfois de la gageure, tant juristes, ingénieurs, managers, fonctionnaires partagent rarement les mêmes références, langages ou méthodes.

Les réussites dans certains domaines tels que la sûreté aéroportuaire ou la sécurité événementielle prouvent que là où il y a une volonté, il y a un chemin. Nous avons donc choisi au travers d'un dossier spécial sur "la sûreté globale et grands événements" de proposer quelques pistes de réflexions enracinées dans la réalité du quotidien.

Ensemble, explorons ce territoire. Nous irons forcément plus loin.

SOMMAIRE

INTRODUCTION

- 1 **ÉDITORIAL** | La sûreté globale, de la carte au territoire
- 3 **LIVRE BLANC MILIPOL** | Du Continuum de sécurité à la sûreté globale
- 5 **FOCUS LIVRE BLANC** par Cynthia Glock

RENCONTRES

- 6 **JEAN-MAXENCE BERROU** | Champion de pentathlon moderne
- 8 **GÉNÉRAL JACQUES MIGNAUX** | Directeur général de la Gendarmerie nationale de 2010 à 2013
- 10 **THIERRY MARCHAND** | La sûreté des grands évènements sportifs

CONFÉRENCE, LE TEMPS FORT

- 12 **5 ENJEUX DE LA SÉCURITÉ DES ÉVÈNEMENTS SPORTIFS**
Conférence le mardi 19 novembre

LES ACTEURS DE LA SÉCURITÉ DE L'ÉVÈNEMENTIEL SPORTIF

- 13 **ESSE** | Présentation
- 14 Entretien avec Georges-Henri Martin-Bricet, Directeur du développement à l'ESSE

- 17 **GORON SÉCURITÉ PRIVÉE** | Présentation

- 19 **CISPÉ** | Présentation
- 20 Entretien avec Florian Kerzerho, fondateur du CISPÉ

- 23 **STAND'UP** | Présentation
- 24 Entretien avec Jean-Luc Lemarchand, président de Stand'Up

- 27 **CALISTE** | Présentation

- 29 **COEXEL** | Présentation

- 30 **AVIS D'EXPERT** | Risk management des grands évènements
Patrick Vajda, président de XAW Sports

- 32 **AVIS D'EXPERT** | Évènements sportifs & gestion de crise
Xavier Graff, dirigeant fondateur de ANTEACTUS

- 35 **AVIS D'EXPERT** | DSS, un métier en pleine évolution
Thierry Marchand, dirigeant CALISTE



LIVRE BLANC

DU CONTINUUM DE SÉCURITÉ À LA SÛRETÉ GLOBALE

AUTEURS



Cynthia Glock



Jacqueline Sala



Thierry Marchand

Rédaction

Tél : 07 70 85 76 11
redaction@veillemag.com
28, rue Ferme - 41100 VENDÔME

Web : www.veillemag.com
E-mail : administration@veillemag.com
Diffusion Éditeur : VEILLE ISSN : 1281-1114
Direction de la publication : Philippe Souhiard
Rédactrice en chef : Jacqueline Sala
Maquette : Florian Aumont (www.fa-graphik.fr)
Actualités : David Commarmond
Sécurité / Sûreté : Thierry Marchand
Publicité & Abonnements : Philippe Souhiard
Dépôt légal : Octobre / Décembre 2019

Service Abonnements
Tél. 07 70 85 76 11
psouhiard@veillemag.com
Tarifs & conditions d'abonnement
valables jusqu'au 31/12/2019
Édition Pack Digital 1 an : 99€ TTC



**Le magazine des professionnels
de l'information stratégique**

Toutes les infos de Veillemag.com en temps réel sur votre mobile ou sur votre tablette !

Les réseaux sociaux connectés ! Des actus sur le monde de l'IE des principaux acteurs du secteur, les nouveautés en matière de Veille et de traitement de l'information stratégique !

Téléchargez notre application gratuite & mise à jour quotidiennement, sur Apple Store et prochainement Google Play. (Recherche : Veillemag)

Veille

Le magazine des professionnels
de l'information stratégique

www.veillemag.com

SEARCH DAY

www.search-day.com



CYBER DAY

www.cyber-day.com



**INFLUENCE DAY
PARIS**

www.influence-day.com

LA REVUE PROFESSIONNELLE, LA PLATEFORME DIGITALE

L'actu en temps réel depuis plus de 20 ans, les archives de magazines et chroniques qui traversent tous les champs de l'intelligence stratégique et des connaissances. Des newsletters thématiques au plus près de l'évolution des acteurs, usages et métiers de l'information professionnelle.

RENCONTRES & EXPERTISES

Notre activité éditoriale s'est renforcée de la création, l'organisation, l'animation de rencontres professionnelles B-to-B. Se sont construits des Réseaux d'experts institutionnels et technologiques dont les compétences évoluent et se réinventent.

COMMUNICATION CORPORATE

Nous sommes donc là pour vous accompagner : savoir-faire, réseaux, partenaires, fichiers qualifiés... Conception, organisation, animation de vos "Corporate Events" et campagnes ciblées de promotion : **Contactez nous !**

Jacqueline Sala, Rédactrice en chef

redaction@veillemag.com

CYNTHIA GLOCK

Du continuum de sécurité à la sûreté globale, ou comment optimiser la coopération public-privé, afin de dessiner une nouvelle carte de la protection des personnes et des biens.

Cynthia Glock est consultante indépendante, spécialisée dans les problématiques de défense et de sécurité internationales. Après six ans comme reporter militaire, elle travaille toujours régulièrement comme analyste géostratégique pour le Ministère des Armées à Paris. Parallèlement, Cynthia Glock traite également des questions d'influence et de maîtrise de l'information stratégique, et collabore à ce titre avec le magazine spécialisé Veille Mag depuis 2016.



Dans un contexte sécuritaire mondial globalement dégradé par la diversification et la multiplication des risques et des menaces, les notions de sécurité et de sûreté résonnent depuis quelques années d'un écho plus puissant dans l'esprit de la majorité des Français. Le développement des réseaux et des technologies informatiques au-delà des frontières, l'augmentation des risques naturels et industriels, la professionnalisation des actes malveillants, l'expansion de mouvements terroristes transnationaux, sont autant de facteurs qui nourrissent cet état de fait, dans un monde toujours plus concurrentiel, complexe et interdépendant, par ailleurs touché par de fortes et durables instabilités et tensions géopolitiques.

En France, la gestion des atteintes à la sûreté est le travail quotidien des services de l'Etat dédiés, qui sont, en temps de paix, en posture permanente de sécurité. En temps de guerre, l'ensemble des capacités humaines et matérielles, y compris civiles, peuvent être mobilisées. Dans l'entre-deux, il y a le temps de crise, pour lequel des mesures spécifiques sont mises en place pour réduire les vulnérabilités collectives. C'est le cas en France depuis la vague d'attentats de 2015, qui a notamment conduit les autorités à renforcer et adapter le plan Vigipirate et ses déclinaisons. Aujourd'hui, la protection des citoyens, des structures de l'Etat et des installations sensibles est donc une préoccupation majeure et permanente, qui, du fait de l'ampleur de l'engagement que cela suppose, ne peut l'envisager qu'au travers d'un renforcement du continuum de sécurité établi par les services publics avec les acteurs privés.

Ce continuum de sécurité public/privé évolue aujourd'hui vers le concept encore plus inclusif de sûreté globale, qui est en train de dessiner une nouvelle carte de la protection du territoire, des biens et des personnes. Au travers d'éclairages et de témoignages de divers acteurs du domaine de la sécurité et de la sûreté, institutionnels et privés, le présent Livre blanc intitulé "Du continuum de sécurité à la sûreté globale" dresse un état des lieux de la façon dont cette évolution s'est structurée ces dernières années.

Parce que la France s'apprête à accueillir deux manifestations sportives de portée internationale que sont la Coupe du monde de rugby en 2023 et les Jeux olympiques de Paris en 2024, ce Livre blanc réserve une place centrale à l'application particulière des enjeux de sûreté globale au domaine des grands événements sportifs. Des contraintes et spécificités sécuritaires aux problématiques de gestion des risques, d'assurance, de ressources humaines et de formation des agents de sécurité, en passant par des témoignages d'acteurs privés spécialisés et des points de vue de sportifs, le tour d'horizon sera complet.

A travers cette illustration des enjeux de sûreté globale appliqués au sport, ce Livre blanc invite à ouvrir la réflexion sur la nécessité de décloisonner davantage la relation public-privé, en conservant aux services de l'Etat leurs prérogatives régaliennes tout en offrant le meilleur niveau de subsidiarité aux sociétés privées. In fine, il s'agit d'aboutir au développement d'un écosystème de la sûreté globale qui soit issu d'une impulsion politique forte, et basé sur une véritable culture commune à tous les acteurs du domaine.





JEAN-MAXENCE BERROU

Champion de pentathlon moderne

Le sens de l'exploit, la précision poussée au-delà des limites cap sur les Jeux Olympiques de Pékin.

La sécurité est devenue l'un des enjeux majeurs de l'organisation des grands événements sportifs. Si l'organisateur a tendance à se concentrer sur le public et les infrastructures, les institutions sportives internationales, propriétaires des événements, privilégient plutôt l'intégrité physique des acteurs directs du spectacle et le déroulement des compétitions. Alors, que vivent les athlètes face à ces objectifs différents ? Tournons-nous vers les principaux concernés. Nous avons rencontré Jean-Maxence Berrou, champion olympique de pentathlon moderne.

INTERVIEW

Avez-vous déjà vécu un événement durant lequel la question de la sécurité a été un sujet de discussion, voire d'inquiétude pour les athlètes ?

Aujourd'hui en pentathlon moderne, la sécurité n'est pas spécialement un sujet de préoccupation pour les athlètes. Cela dit, bien que le pentathlon soit un sport peu médiatisé, la sécurité reste un enjeu lors de l'organisation de compétitions, qui entre en jeu sous différents aspects. Tout d'abord au travers des aspects réglementaires, du matériel en escrime (tenues normées) et en équitation (protections type casque ou gilet) par exemple. Notre sport nous amène aussi à effectuer la compétition sur différentes installations sportives, il est donc nécessaire de sécuriser celles-ci avec l'organisation de zones bien délimitées pour athlètes, staffs, spectateurs. L'organisateur de la compétition a la charge et la responsabilité des transports de bus entre les hôtels et le/les sites de compétition mais également le transport des navettes arrivée et départ aéroport. En fonction des pays ou zones géographiques, il nous arrive d'être escortés par la police, comme en Egypte ou au Mexique.

Je tiens à ajouter que lors des Jeux Olympiques, la sécurité est poussée à son maximum. L'ayant vécu comme athlète et comme entraîneur, les points de passage et de contrôle sont très conséquents et à juste titre pour la protection des acteurs du sport : entrée/sortie du village, accès aux installations sportives, zones athlètes, entraîneurs, timing extrêmement précis.

Avez-vous constaté ou ressenti une évolution des conditions de sécurité dans les événements auxquels vous avez participé ? Si oui, lesquels ?

Oui, aujourd'hui il y a en effet une évolution des conditions de sécurité des manifestations sportives. Tout d'abord en ce qui concerne la qualité et la proximité des installations sportives, ce qui facilite la sécurité des athlètes et des staffs. Nous constatons une évolution également sur les compétitions majeures qui peuvent avoir lieu dans des stades ou un hippodrome, ce qui requiert une surveillance et une organisation particulières, pour la gestion des spectateurs notamment. Les accréditations donnent accès à différentes zones, cette gestion de la sécurité est aussi essentielle pour rendre notre sport plus accessible et plus télévisuel.



À titre personnel, alors que vous représentez un sport dont l'origine puise sa source chez les militaires, quel est votre lien avec la sécurité ?

Ce lien s'exprime principalement de deux façons. Nous entretenons des liens importants et privilégiés avec la Garde républicaine, qui contribue fortement à la réussite de nos athlètes. Tout d'abord c'est elle qui assure sécurité, maintien de l'ordre et protection de la population sur les événements sportifs notamment. Nous avons par ailleurs une convention qui nous permet de mener à bien nos séances d'équitation à la Garde républicaine de Vincennes. Un adjudant est détaché pour l'encadrement de celles-ci, et il nous accompagne lors des compétitions majeures telles que le Championnat d'Europe, le Championnat du monde, les Jeux Olympiques. Ensuite certains de nos pentathlètes ont intégré "l'armée des champions" grâce à leurs résultats sportifs. C'est-à-dire qu'ils sont affectés et gérés par le Centre National des Sports de la Défense, le CNSD. Ces contrats offrent aux sportifs des conditions optimales pour la réalisation de leur projet sportif. Ils participent aussi aux Championnats du monde et Jeux Mondiaux militaires et contribuent au rayonnement de la France.

On peut également ajouter la dimension prégnante de la sécurité du pratiquant, avec des évolutions dans les normes : lames en acier dit "maraging" hyper-résistant, passage du pistolet à plomb au pistolet laser pour développer un aspect plus sécuritaire et s'ouvrir au plus grand nombre. Avant les compétitions, l'ensemble du matériel est vérifié et validé par les responsables de la compétition.

Il y a-t-il un point que vous voudriez ajouter ?

J'ai simplement envie de préciser que la question de la sécurité me semble être un sujet fondamental et d'actualité pour l'organisation des événements sportifs, à la fois en ce qui concerne la santé, et la prévention du pratiquant. De plus, la menace d'attentat existante nécessite de faire évoluer les modes pratiques pour veiller à l'intégrité et la sécurité de tous. La sécurité doit donc être au cœur des réflexions, c'est à cette condition que l'environnement favorable du spectacle et de la performance sportive peuvent émerger.

Jean-Maxence Berrou, Merci !



GÉNÉRAL JACQUES MIGNAUX

DG de la Gendarmerie nationale de 2010 à 2013

Le Général d'armée Jacques Mignaux a occupé les fonctions de Directeur général de la Gendarmerie nationale de 2010 à 2013, au terme d'une carrière de plus de trente ans au service de la défense et de la sécurité de la France. Il revient sur cette période charnière qui a précédé la dégradation du contexte sécuritaire en France, au cours de laquelle s'opérait déjà l'intégration des acteurs privés de la sécurité auprès des services de l'Etat dans un continuum de sécurité.

INTERVIEW

En quoi la dégradation du contexte sécuritaire sur le territoire national a fait évoluer la notion de continuum de sécurité ?

Pendant longtemps, les forces de l'ordre ont eu tendance à considérer que la sûreté et la sécurité relevaient essentiellement du "régalien". Or c'est un fait : policiers et gendarmes ne peuvent pas tout faire. Ils doivent se concentrer sur ce qui est le plus sensible, et sur ce qui ne peut être délégué. Les acteurs privés de la sécurité ont donc, c'est une évidence et une nécessité, un rôle important à remplir, que ce soit pour augmenter ou compléter notre capacité collective en matière de protection des personnes et des biens, ou encore pour améliorer les mesures de prévention et de détection, mieux informer le public, mieux sécuriser certains espaces privés ou publics etc... Acteurs publics et secteur privé se sont donc naturellement rapprochés depuis une vingtaine d'années, et cette tendance, amorcée timidement au départ, s'est accélérée depuis une dizaine d'années. Il n'y a pas de confusion dans le rôle des uns et des autres. Chacun sait quelles sont ses prérogatives, ses domaines de responsabilités, ses attributions. Cela se fait dans une dynamique d'élévation collective pour répondre ensemble à l'émergence des nouvelles menaces. On arrive ainsi à une sorte de continuum de sécurité entre les forces de sécurité et les entreprises privées de sécurité, là où autrefois ces différents acteurs avaient peu de relations entre eux, voire s'ignoraient. Le manque de coordination était alors patent. Les choses ont beaucoup évolué et ce, de manière favorable.

Depuis les attentats de 2015 et l'accroissement de la menace terroriste en France, le Gouvernement, avec le soutien du Parlement, a été amené à "relever la garde" en renforçant les moyens humains et matériels dédiés à la sécurité des Français, à adopter les dispositions législatives qui s'imposaient et à revoir l'ensemble des plans de protection, notamment le plan Vigipirate, avec le souci de faire prévaloir une approche globale de la sécurité. A titre d'illustration, le Plan d'action contre le terrorisme présenté par le Premier ministre, Edouard Philippe, le 13 juillet 2018 indique notamment qu'en matière de protection "la réduction des risques suppose d'impliquer les opérateurs privés, les collectivités et la population afin de développer, notamment, une culture commune de la sécurité". Cette culture commune nécessite une plus étroite conjugaison des efforts des pouvoirs publics et des opérateurs privés, pour accroître le niveau de vigilance et la capacité de réaction globale de la France.

Comment s'est progressivement structurée cette coopération entre services de l'Etat et acteurs privés de la sécurité ?

L'Etat s'est davantage intéressé, depuis une vingtaine d'années, à tout ce qui touche le secteur privé de la sécurité. Il s'est notamment attaché à ce que les métiers de la sécurité privée soient mieux réglementés, et ainsi mieux reconnus, à ce que le niveau de formation des agents privés progresse afin de leur permettre d'assurer avec une efficacité accrue l'ensemble des fonctions, traditionnelles ou nouvelles, qui leur sont confiées.

La création, en 2011, du Conseil national des activités privées de sécurité (CNAPS*), chargé des autorisations et des contrôles des professionnels de la sécurité privée, a constitué une étape majeure dans ce processus général visant à mieux reconnaître la place et le rôle des acteurs privés de la sécurité et en faire de véritables partenaires de confiance des acteurs publics. Les sociétés privées se sont professionnalisées, les agents suivent désormais des parcours plus exigeants qui leur permettent de tenir des postes d'une grande diversité dont certains très qualifiés. Cette démarche est bien engagée et cette dynamique ne doit ni s'arrêter ni ralentir. L'Etat doit continuer à jouer le rôle moteur qui est le sien pour permettre au monde de la sécurité privée de répondre à toutes les exigences de garantie attendues, aussi bien dans le domaine des savoir-faire professionnels qu'en matière de déontologie. Il faut aussi que les entreprises privées de sécurité soient justement rémunérées afin qu'elles puissent atteindre un équilibre économique, recruter et fidéliser des personnels de qualité. Cet aspect des choses ne doit jamais être perdu de vue.

Il y a des années déjà que l'Etat s'attache à sensibiliser les acteurs privés et le monde de l'entreprise aux différentes menaces, par ce que l'on nomme le dialogue national de sécurité. Cela avait commencé avec la création de l'Institut d'études et de recherche en sécurité des entreprises (IERSE*) en 2005, lequel proposait des formations pour les responsables sûreté du privé, validées par l'Etat. Il y a eu aussi tout un travail de sensibilisation qui a été effectué au profit des entreprises, en particulier des PME, qui n'ont pas d'organisation interne dédiée à la sécurité et la sûreté. Enfin, il y a la diffusion de guides de bonnes pratiques auprès des écoles, musées, centres commerciaux...

Peut-on dire aujourd'hui qu'il existe une culture commune de la sûreté globale en France ?

Le but est bien évidemment de tendre à parler le même langage, avoir une culture commune, car chacun, selon ses prérogatives - régalien/partagé public-privé/délégué au privé - joue un rôle dans la sûreté globale.

L'exemple typique de ce qui peut se faire en matière de co-production public-privé est celui du dispositif adopté dans le domaine de la sûreté de l'aviation civile, sur nos grands aéroports. Depuis 2001, l'inspection filtrage des passagers et bagages cabines a été confiée aux gestionnaires d'aérodromes qui ont délégué cette mission à des sociétés de sûreté privées. Pour autant la police aux frontières a conservé un rôle indispensable de supervision de ces sociétés et s'assure de leur vigilance. Tout manquement constaté est sanctionné. De même, en zone réservée, la gendarmerie des transports aériens contrôle les sociétés mettant en œuvre les mesures de sûreté, notamment dans les zones de fret. Si l'on considère l'essor, années après années du trafic aérien, l'étendue de ces grandes plateformes aériennes, le nombre de personnes qui y travaillent, et les défis quotidiens à relever en matière de sécurité, on devine que cette mission globale de sûreté est à la fois très sensible et d'une grande complexité. Le dispositif retenu, qui fait appel à une pluralité d'acteurs de statuts très différents ne peut fonctionner que s'il est en permanence bien coordonné et sous le contrôle étroit de la puissance publique.

Un autre exemple est le Salon international de l'aéronautique et de l'espace du Bourget, qui accueille à la fois des délégations et des équipements professionnels sensibles, et attire un très large public d'amateurs. Il s'y opère une imbrication très étroite des services publics et privés. Chacun a ses missions propres : le privé s'occupe du contrôle des entrées, filtrage, stationnement, fluidité...Le public recueille du renseignement en amont, met en place une capacité de réaction rapide et supervise l'ensemble... Dans ce genre d'événements de grande ampleur à forte sensibilité, les entreprises privées prolongent et complètent véritablement l'action des services publics.

Pour conclure, je dirais qu'il y a eu une volonté très forte de l'Etat ces dernières années, au fur et à mesure que la menace se précisait, de réduire les vulnérabilités dans tous les lieux et secteurs sensibles. Adapter en permanence nos moyens aux menaces, et impliquer l'ensemble des acteurs, publics et privés concernés est un impératif. S'agissant des acteurs privés, poursuivre leur accompagnement, afin de leur permettre de répondre pleinement aux attentes et exigences sans cesse croissantes en matière de sécurité, est également un devoir.

THIERRY MARCHAND

La sûreté des grands événements sportifs :
une approche pluridisciplinaire, globale et
partagée.

INTERVIEW

Peut-on vraiment parler d'un seul type de sûreté événementielle ?

Même si chaque type d'événements est spécifique et qu'il est difficile de comparer une course pédestre avec un grand prix de F1 ou un championnat de natation avec une rencontre de football dans une enceinte de 50.000 spectateurs, les risques restent identiques. C'est leur fréquence, leur gravité et la complexité de leur traitement qui changent.

Quels sont justement les différents types de menaces qui pèsent sur un événement sportif ?

Evidemment, les menaces d'atteintes aux biens et aux personnes au centre de l'attention en raison du caractère potentiellement dramatique des conséquences soit d'un accident, mouvement de foule, effondrement de tribunes ou incendie, d'un acte malveillant, acte terroriste, bien sûr, mais également rixes, braquages, fraude, etc.

Toutefois, si on définit un risque comme toute situation susceptible d'altérer la capacité de l'organisation à atteindre ses objectifs, alors, les questions de sécurité et de sûreté ne sont qu'une partie des menaces qui pèsent sur l'événement.

Sécurité alimentaire et sanitaire, cybersécurité, sécurité juridique et financière, et j'en passe, sont autant de domaines qui doivent être pris en compte afin d'éviter la perturbation de la manifestation ou la mise en cause de la responsabilité des parties prenantes.

C'est pourquoi, une approche globale de management des risques est pertinente pour à la fois identifier, évaluer et traiter efficacement et de façon cohérente l'ensemble des menaces.



Comment évalue-t-on ces menaces ?

L'évaluation des risques n'est pas qu'affaire de spécialistes, elle concerne en fait toutes les fonctions. Entre les multiples méthodes d'analyse du risque, la méthode dite des "propriétaires de risques" semble la plus adaptée. Ceci pour une raison simple : les responsables de fonctions et leurs équipes opérationnelles maîtrisent parfaitement leur métier et leur activité. Ils connaissent également mieux que quiconque le patrimoine matériel et immatériel de l'organisation ainsi que l'ensemble des parties prenantes. Ils paraissent ainsi les mieux placés pour définir les enjeux présents et futurs, identifier puis évaluer les vulnérabilités de leur activité et proposer les solutions pour les contrôler, voire les limiter.

Dans tous les cas, l'efficacité des méthodes est souvent le résultat de l'expérience et des connaissances partagées par l'ensemble des personnes impliquées.

Mais dans ce cadre, quel est le rôle du responsable sécurité/sûreté ?

Il est double. En tant que "propriétaires des risques" de son activité, il se doit d'assurer la gestion des risques de son périmètre opérationnel, en l'occurrence la protection des personnes et des biens.

En tant que directeur de projet, il pilote l'ensemble de la démarche, accompagne, guide et conseille les autres "propriétaires". Il s'assure enfin de l'élaboration, du déploiement et du suivi des mesures de traitement des risques préconisées.

Quelles sont les évolutions que vous identifiez dans la gestion de la sécurité des événements sportifs ?

En premier lieu, les moyens technologiques. Nous nous dirigeons vers le développement de nouveaux outils intégrant plus ou moins d'IA : Utilisation de drones, de système de vidéosurveillance "intelligent", de géolocalisation ou autre.

Ces moyens, n'ont pas pour but - pas encore - de suppléer les dispositifs humains, mais de les renforcer, les compléter ou les rendre efficaces. Ils peuvent également servir à fiabiliser les conditions d'engagement des agents. C'est le cas, par exemples, des caméras emportées.

Ensuite, nous voyons également l'essor des outils informatiques de traçabilité des personnels. Cela aura un impact direct sur les profils et la compétence attendue des personnels de sécurité déployés.

Enfin, compte tenu des enjeux aussi bien financier que réputationnel, la protection des actifs immatériels va devenir sensible. Les outils et méthodes de la sécurité économique seront de plus en plus déployés dans le cadre des grands événements sportifs.

Dans le cadre de cette 21^{ème} édition, la conférence organisée par Security-Day.com et Veillemag.com portant sur le thème de la sûreté des événements sportifs se déroulera le mardi 19 novembre de 14h30 à 15h00 sur le nouvel espace Innovation and Research stage

TABLE RONDE

5 enjeux de la sécurité des événements sportifs

Mardi 19 novembre 2019

DE 14H30 À 15H00
INNOVATION AND RESEARCH STAGE

INTERVENANTS



Lilian Laugerat
Directeur de l'offre de formation sûreté et gestion de crise de l'ESSE



Jean-Luc Lemarchand
Dirigeant Stand'up



Florian Kerzerho
Dirigeant CISPÉ



Thierry Marchand
Dirigeant Caliste

la sûreté événementielle : le triptyque formation, compétence, coordination au cœur de la réussite des missions.

Alors que la sûreté des événements fait l'objet d'une exposition de plus en plus sensible et surexposée, Veille Magazine/sécurité-day réuni trois acteurs reconnus pour découvrir les spécificités de cette activité particulière et comprendre les contraintes avec lesquelles ils doivent composer.

Table-ronde conçue et modérée par

Thierry Marchand
SECURITY-DAY, DIRIGEANT CALISTE
tmarchand@veillemag.com

ESSE

ÉCOLE SUPÉRIEURE DE LA SÛRETÉ DES ENTREPRISES

Vers une nouvelle culture de la sûreté

SPÉCIALISATIONS

Formations supérieures en :

- Sécurité et sûreté
- Gestion de crise
- Gestion des risques
- Management

La mission de l'École supérieure de la sûreté des entreprises (ESSE) est de former des managers destinés à occuper des responsabilités dans les domaines de la sûreté, de la gestion de crise et de la gestion des risques.

Forgées sur un socle de savoir-faire innovants et éprouvés par l'expérience et la réalité du terrain, les formations de l'ESSE sont directement opérationnelles et utiles aussi bien au sein des grandes entreprises, que des ETI et des PME/TPE, en France comme à l'international.

Les cursus sont principalement destinés aux cadres des entreprises en charge d'une mission de sûreté ou de gestion des risques mais ils concernent également les étudiants comme les militaires et policiers en reconversion.

NOS OFFRES

L'ESSE est la seule école spécialisée à délivrer quatre certificats de compétence professionnelle reconnus par l'État en :

- Management de la sûreté
- Gestion de crise
- Management du risque de fraude et de corruption (niveau I)
- Investigation antitraude (niveau II)

L'ESSE délivre également le premier titre professionnel dédié aux responsables de service sécurité/sûreté (niveau licence/master).

L'ESSE déploie également des workshops et des modules spécialisés sur des thématiques d'intérêt pour les directions sûreté et les directions générales d'entreprises :

- Risque pénal et opérationnel du dirigeant
- Investigation Sapin 2
- Fraude au président
- Secret des affaires
- Investigation numérique
- Gestion de crise judiciaire

Organisme de formation certifié Datadock

www.ess-e.fr

DIRECTEUR DU DÉVELOPPEMENT

Georges-Henri Martin-Bricet



GEORGES-HENRI MARTIN-BRICET

Directeur du développement à l'ESSE

Première école dédiée à la gestion des risques et à la sûreté des entreprises, l'ESSE déploie une offre certifiante unique en France à destination des managers intermédiaires et supérieurs.

Entretien avec Georges-Henri Martin-Bricet, directeur du développement.

INTERVIEW

Pourquoi avoir créé l'ESSE ?

L'ESSE a été fondée en 2015 par Eric Chenevier, pdg du groupe Goron, avec l'ambition de devenir un pôle de formations supérieures de référence en France en sûreté et en gestion des risques. A l'origine de la création de l'école il y a ce double constat : d'une part un décalage notoire entre les formations réglementaires dans les métiers de la sécurité, trop largement théoriques, et la réalité quotidienne des managers ; d'autre part un déficit patent de formations adressant les niveaux d'encadrement et de direction, qu'ils concernent les responsables sécurité/sûreté ou les risk managers au sens large.

Nous avons donc axé le développement de l'école sur un registre très opérationnel visant à la fois à répondre au besoin de montée en compétences des salariés de ces métiers et aux problématiques organisationnelles et capacitaires des entreprises dans les domaines de la gestion des risques. Cette dimension opérationnelle et normative, assise sur des méthodologies uniques et des solutions applicatives, est fondamentale dans ce que nous délivrons.

Comment se décline précisément cette vision ?

Notre vision stratégique s'assoit sur trois piliers :

- *Créer et développer des référentiels de compétences dans des domaines non réglementés mais stratégiques pour les individus et les entreprises ;*
- *Déployer des formations opérationnelles servies par des méthodes et des outils unifiés et qui adressent des besoins qui sont soit émergents, soit clairement identifiés mais sans réponse satisfaisante sur le marché de la formation ;*
- *Enfin, inscrire les expertises du risk management dans la chaîne de création de valeur de l'entreprise et connecter ces métiers d'experts ou de techniciens aux logiques managériales et commerciales de l'entreprise ;*

L'objectif est bien d'ancrer nos formations dans des dimensions métier, de valoriser et d'enrichir les parcours de carrière par des actions pédagogiques innovantes, notamment dans les domaines de la sûreté, la gestion de crise et la lutte contre la fraude qui souffrent aujourd'hui d'un manque évident de référentiels reconnus.



Quelles sont vos formations ?

L'ESSE est aujourd'hui la seule école spécialisée à proposer 4 certificats de compétence professionnelle reconnus par l'Etat dans les domaines de la sûreté, de la gestion de crise, du management du risque de fraude/corruption et de l'investigation interne. Notre offre s'adresse aussi bien aux managers de PME/TPE qu'aux entreprises du CAC40 et du SBF120.

En intra-entreprises, l'ESSE ne fait pas de la formation lambda mais du sur-mesure. Nous nous situons sur des expertises souvent très pointues et nichées. Nous inscrivons nos actions dans un continuum qui va de la formation au conseil jusqu'à l'assistance au déploiement de politiques de sûreté ou de gestion de crise.

Par ailleurs, je pense que nous sommes également une des très rares écoles à déployer des applications propriétaires - développées en partenariat avec le cabinet Solace - comme notre plateforme d'analyse des risques sûreté (PARS) ou notre outil d'aide à la décision en temps de crise KRISIS qui est actuellement déployé au sein d'un très grand groupe français.

Quels sont vos projets pour l'année à venir ?

L'ESSE vient de lancer le tout premier diplôme professionnel de Responsable de service de sécurité/sûreté qui vise à structurer cette double compétence qui manque actuellement sur le marché et qui est pourtant de plus en plus réclamée par les donneurs d'ordre et les recruteurs. Ce diplôme de niveau licence/master est articulé en 5 blocs qui vont permettre au candidat d'acquérir des compétences en sécurité (supérieures à l'actuel SSIAP 3), en sûreté, en gestion de crise, en conformité et enfin en management appliqué (tout ce qui relève de la gestion et de l'organisation humaine et financière du service).

Nous travaillons également sur un module spécialisé en "Sûreté événementielle" qui viendra compléter notre certificat Management de la sûreté qui s'est imposé en trois ans comme une référence dans le paysage de la formation spécialisée.

Dernier volet : l'investigation en entreprise qui est un sujet pour l'heure émergent mais qui est déterminant pour les opérateurs bancaires et les assureurs. Notre certificat Investigation antifraude est d'ailleurs le seul existant aujourd'hui en France. Nous envisageons de créer d'autres niveaux sur des dimensions capacitaires et outils qui font aujourd'hui défaut aux entreprises. C'est la raison du club ANACRIM que nous avons monté avec IBM qui réunit experts institutionnels et privés, où nous réfléchissons à comment transposer les méthodes de l'analyse criminelle au profit du secteur privé. Ces ateliers ont rencontré un succès immédiat.

Comme vous le voyez les projets ne manquent pas !

BIO

GEORGES-HENRI MARTIN-BRICET

Directeur du développement

Diplômé de Sciences-Po Paris en sécurité internationale, docteur en sciences politiques, Georges-Henri Martin-Bricet est un spécialiste du marché des services de sécurité et de défense.

Il a été rédacteur en chef de la revue Sécurité Globale et a cofondé le cabinet de conseil BM Consulting spécialisé dans le soutien à la recherche biomédicale. Il est actuellement directeur du développement de l'École supérieure de la sûreté des entreprises (ESSE). Il est également auditeur civil de l'École de guerre.



**CRÉATEUR DE
CONFIANCE**
DEPUIS 1896



Prévention et sécurité (N 241)

Délivré par FNOR Certification
www.marque-nf.com



- SURVEILLANCE
- SÉCURITÉ INCENDIE
- TECHNOLOGIES ET SYSTÈMES
- SÉCURITÉ MOBILE
- SÛRETÉ AÉROPORTUAIRE
- SÉCURITÉ CYNOPHILE
- TÉLÉ-VIDÉOSURVEILLANCE
- DRONES DE SURVEILLANCE
- ROBOTS PATROUILLEURS
- FORMATION ET CONSEIL
- ACCUEIL EN ENTREPRISE ET SERVICES ASSOCIÉS
- BORNE D'ACCUEIL INTERACTIVE



GORON S.A.S - 1 rue d'Anjou, 92600 ASNIÈRES-SUR-SEINE

contact@goron.fr **01 41 11 86 00** www.goron.fr



www.rendre-notre-monde-plus-sur.goron.fr